

Discours de Jean-Luc Rigaut - Cérémonie des 30 ans de l'AdCF- Assemblée nationale-19 juin 2019

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations de collectivités, Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux et même ému de ce temps d'échange et de ces anniversaires, en présence d'autant d'amis et de personnalités prestigieuses.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, cher **Richard Ferrand**, nous en avons eu l'idée lors de notre rencontre de cet hiver et je vous remercie une fois de plus, très sincèrement, d'avoir accepté de nous accueillir ici, dans ce magnifique Hôtel de Lassay. Nous célébrons ce soir les trente ans de l'AdCF. C'est important pour nous, pour mes prédécesseurs, Charles-Eric Lemaigen, Daniel Delaveau et notre fondateur Marc Censi, auquel je rends un hommage appuyé.

Sans vous, nous ne serions pas là. C'est de fait important pour nous. Pour nos adhérents. Les plus anciens, ceux qui ont connu toutes les réformes de l'intercommunalité, toutes les épreuves, les périodes de critiques, mais surtout les avancées et les réussites, peuvent en témoigner.

Nous avons voulu combiner notre anniversaire avec celui des grandes lois territoriales de 1999, notamment la loi de renforcement de la coopération intercommunale dont l'architecte est ici avec nous : Jean-Pierre Chevènement. Je tenais, Monsieur le ministre, à vous remercier vivement pour votre présence. C'est un grand honneur de vous avoir à nos côtés pour dresser le bilan d'une réforme que vous avez portée avec passion.

Une histoire au long cours

L'intercommunalité c'est une longue histoire. Elle a en réalité plus de 100 ans, à travers ses premières formules techniques. Elle est, je dirais, intrinsèque à notre spécificité française : à savoir notre très grand nombre de communes et leur extrême diversité.

Nos communes viennent du fond des âges. Elles ont des identités fortes, inscrites dans nos paysages, nos patrimoines, notre histoire collective... Nous y tenons comme les Français y tiennent. Mais la contrepartie de cette richesse : c'est l'obligation de coopérer, d'agir ensemble, de mutualiser. Cela aussi les Français le savent et le comprennent. Ils le disent dans nos sondages !

Née en 1989 pour rassembler les districts, créés aux débuts de la Vème République, l'AdCF a préparé les étapes législatives des années 1990-2000. Celles-ci ont accéléré et amplifié le mouvement mais l'ont fait aussi changer de nature.

L'intercommunalité d'aujourd'hui n'est plus celle d'autrefois, éclatée entre 25 000 syndicats techniques. Elle est devenue polyvalente. Elle lève l'impôt. Elle est animée par des élus désignés directement par nos concitoyens dans le cadre du scrutin « fléché ». L'intercommunalité a surtout pris une place essentielle dans nos politiques publiques et leur territorialisation.

Elle s'organise autour de projets de territoires forts, mobilisateurs, qui déclinent nos grandes compétences stratégiques à l'échelle de nos « bassins de vie » : le développement économique, l'aménagement de l'espace et – de plus en plus – l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, l'environnement...

Je voudrais que l'on valorise davantage cette force « propulsive » de l'intercommunalité et que l'on en montre les réalisations nombreuses. Elles ont changé la France, nos villes, nos territoires.

Nous disons que l'on peut vouloir « mieux d'intercommunalité » mais certainement pas « moins d'intercommunalité ». Attention donc à ceux qui voudraient renvoyer les communes à leur solitude d'autrefois ou qui nous disent « l'intercommunalité c'est l'enfer ».

Notre évènement intervient à un moment marqué par des projets de révision des textes législatifs. Que des assouplissements soient apportés ici ou là : dont acte. Que des correctifs soient proposés pour répondre aux situations bloquées, tout à fait d'accord !

Il y a, dans certains endroits, des problèmes de gouvernance, de périmètres peu cohérents, un déficit de solidarité financière. Il faut apaiser les choses, trouver des solutions, réconcilier les hommes et les femmes.

Une chose est sûre : c'est désormais sur le terrain que les choses avanceront le plus. Le droit actuel nous offre déjà beaucoup de solutions et de souplesses. L'AdCF, je dois le dire, y travaille depuis deux décennies pour faciliter les mutualisations ou les délégations de compétences, hier interdites, l'implication des conseillers municipaux, la création des conférences de maires. Nous continuons à promouvoir cette subsidiarité et cette intercommunalité inclusive.

Je salue à cet égard le **récent rapport de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales** et son président, Jean-Marie Bockel, qui est (ou devrait être) parmi nous ce soir. Elle propose de procéder par recommandations, en lien avec l'AdCF, pour améliorer les relations communes-intercommunalités, sans imposer un modèle unique. Nous sommes à 100% d'accord.

La loi ne doit pas tout vouloir organiser. Laissons désormais les élus respirer. Partout en France, les communes discutent actuellement sur la répartition des sièges au sein de leur intercommunalité. C'est pour nous l'occasion de redéfinir les **pactes locaux de gouvernance** que l'AdCF promeut depuis ses origines.

Il est question de généraliser ces pactes de gouvernance, cela nous va bien !

Connaître et valoriser le bilan

Nous sommes là, ce soir, pour rappeler **combien l'intercommunalité s'impose dans notre organisation décentralisée.**

Combien elle renforce l'efficacité et la cohérence de nos politiques. Combien elle accentue les solidarités fiscales.

Les nouveaux élus qui rejoindront les conseils municipaux et intercommunaux l'an prochain n'auront même pas idée de l'époque, pas si lointaine, où les communes se concurrençaient sur tous sujets, se concertaient peu, se coordonnaient mal. Leur extrême dépendance financière les conduisait à faire la quête permanente auprès du département, du préfet ou de la région. Quelle était leur autonomie ? Qui dira que c'était mieux avant ?

Le résultat est là : **le visage de la France a changé.**

Si l'on parle autant des « territoires », j'ai la conviction que nos intercommunalités y sont pour quelque chose. Ce sont de fantastiques catalyseurs de projets et de développement local. Chacun le sait. Chacun

le ressent. Des petites communautés rurales aux plus grandes métropoles, les capacités d'initiatives des territoires ont été démultipliées.

Certes, notre pays ressent encore trop de fractures territoriales, entre les grandes conurbations, villes moyennes, ruralités ; entre bassins désindustrialisés et littoraux attractifs ; entre les communes « chic » de nos agglomérations et les communes ou quartiers les plus pauvres. Mais c'est en allant encore plus loin dans la coopération et les solidarités que nous pourrons nous attaquer à ces fractures. Pas en nous renfermant sur nos prés carrés et les égoïsmes d'autrefois.

Marc Censi a imprimé à l'AdCF, dès sa création, une véritable culture associative. Elle a dans son code génétique la coopération, la solidarité entre territoires, la subsidiarité.

Nous ont rejoints ceux qui partagent ces valeurs, venant souvent des deux rives de la vie publique. Des 50 premiers districts réunis à l'origine, notre association s'est peu à peu étendue pour être ce qu'elle est aujourd'hui avec son millier d'adhérents qui rassemblent plus de 85% de nos concitoyens.

Je voudrais à cet instant saluer l'équipe technique de l'AdCF, dynamique et professionnelle, avec à sa tête Nicolas Portier qui a contribué à cette réussite. Et remercier tous les élus des conseils d'administration successifs qui se sont investis pour l'intercommunalité.

Je souhaite conclure mon propos en évoquant l'avenir. Notre pays est encore convalescent. Il a traversé cet hiver une crise sociale qui a révélé beaucoup d'anxiétés, de peurs du déclassement, de sentiments d'abandons, de distance entre nos divers « univers » sociaux, nos systèmes de décision centraux et le terrain. Ce malaise social et territorial s'est en outre confirmé lors des récentes élections européennes. Il nous faut par conséquent changer de manière de faire, recoudre notre société avec patience, faire face ensemble aux mutations qui nous chahutent.

Je crois que nous avons une responsabilité de premier plan, à travers nos projets de territoires, pour redonner des perspectives à nos concitoyens et reprendre notre destin en main. Il faut lutter contre le sentiment de dépossession de leur destin. L'intercommunalité de demain doit être un levier de maîtrise collective sur les événements. Elle restera toujours au service des maires et des communes, certes, mais elle sera tout autant au service de nos concitoyens, de nos entrepreneurs, de nos usagers.

Le moment est venu de sortir de l'entre-soi et des luttes de pouvoir qui marquent les réformes institutionnelles. Il faut aujourd'hui parler projets, cohésion territoriale, transition écologique, politiques de santé, enjeux de mobilité, réindustrialisation de nos territoires... Les Français attendent de nous des réponses et des solutions concrètes dans nos bassins de vie et d'emploi. Eux aussi ont changé depuis vingt ou trente ans. Ils sont de plus en plus mobiles, plus qualifiés, plus exigeants en matière de services publics et de cadre de vie.

Ils ne doivent pas en être juste des spectateurs ou des consommateurs. Il faut que nous les associons encore plus à nos projets de territoires et à nos choix. C'est sur ce fondement que nous devons repenser nos politiques publiques et les adapter par une nouvelle contractualisation avec l'État. Celle-ci doit être globale, transversale, pluri-annuelle. C'était déjà l'une des perspectives des lois de 1999. Le moment est venu de passer aux actes.

Bonne soirée. Bon anniversaire. Merci à vous.